



## Déclaration de l'UNSA Education

au CTSD du 11 juin 2019

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du comité technique,

Nous profitons de ce CTSD pour lancer un cri d'alarme. Les enseignants de la Loire Atlantique sont en souffrance. L'UNSA Education porte de longue date le concept d'école et de société inclusive, à condition que ce soit le système qui s'adapte à l'élève et à ses besoins et non l'inverse. L'UNSA Education ne partage pas l'idée selon laquelle le fait de rapprocher la moyenne de l'orientation locale de la moyenne nationale serait en soi un gage de réussite.

Faisant suite à la loi 2005, la Loi de refondation de l'École de 2013 a posé le principe d'une école inclusive visant à promouvoir la scolarisation des enfants en situation de handicap et des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les classes ordinaires. Cependant, force est de constater que les moyens mis en place pour réussir l'accueil de ces élèves ne sont pas toujours au rendez-vous. Accompagnants absents, formation insuffisante, étayage institutionnel faible, beaucoup de chemin reste à parcourir même si d'importants efforts ont été réalisés.

Les « élèves à besoins éducatifs particuliers » rassemblent des situations très disparates : handicaps physiques, sensoriels, mentaux ; grandes difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ; enfants intellectuellement précoces ; enfants malades ; enfants en situation familiale ou sociale difficile ; mineurs en milieu carcéral ; élèves nouvellement arrivés en France ; enfants du voyage...

Relèvent donc de la terminologie « Enfants à Besoins Educatifs Particuliers » aussi bien des enfants dyslexiques que des enfants atteints de troubles autistiques ou d'autres au comportement perturbateur. Le terme est utilisé sans toujours bien maîtriser ce que recouvre cette acception. Il mériterait certainement d'être redéfini.

A l'UNSA Education, nous répétons que l'inclusion suppose que l'école fasse un effort d'adaptation pour répondre aux besoins particuliers. Or, l'enseignant est souvent seul face aux besoins de tous les élèves ; la société a changé, les familles et les élèves aussi. Comment l'institution peut-elle envisager que l'effort d'adaptation ne vienne que de l'enseignant de classe ordinaire ? Certains comportements d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou perturbateurs peuvent générer des situations de tension, parfois extrêmes, au travail et aboutir à des difficultés professionnelles pour les personnels qui y sont confrontés. Les fiches RSST qui remontent au CHSCTD44 montrent qu'en outre les personnels vivent souvent mal sur un plan personnel des situations qu'il leur est actuellement difficile, voire impossible à gérer. Nombreuses situations de ce type émergent sur tout le département de Loire Atlantique, dans des secteurs qui ne sont pas forcément réputés particulièrement difficiles.

Les enseignants se remettent véritablement en cause au point de croire que la responsabilité de cette situation relève de leur seul chef. Les directeurs et directrices d'école prennent sur leur temps de décharge pour venir en aide dans les classes concernées. Les IEN de circonscription bloquent des moyens à leur disposition (Brigade, Rased) qu'ils mettent en renfort. De plus en plus de fiches SST sont rédigées. Les personnels concernés se sentent en danger mais craignent également pour la sécurité des autres élèves et de l'enfant lui-même. Ils se retrouvent dans l'incapacité de fait, de s'occuper des autres élèves. L'élève à besoins particuliers est en souffrance, l'enseignant et l'équipe de l'école sont en souffrance, les camarades de classe sont en souffrance d'autant qu'une même cohorte peut se suivre tout au long des différents niveaux de l'école primaire. Les parents des autres enfants peuvent s'alarmer voire entrer en conflit avec l'école du fait de ces situations en faisant aux enseignant-e-s l'injonction de séparer leur enfant d'un enfant au comportement violent.

L'enseignant n'est pas en mesure de s'adapter à toutes les situations que recouvrent les EBEP, la réponse strictement pédagogique n'est pas toujours suffisante. Il est parfois rétorqué que les enseignants ne savent pas anticiper les situations de crise dans leurs classes. L'UNSA Education répond que la grande majorité des situations de crises sont

anticipées et évitées au quotidien, au prix d'une importante énergie des personnels, mais qu'elles ne sont malheureusement pas toutes anticipables.

Les personnel-le-s ne doivent pas se sentir culpabilisé-e-s et ne doivent pas avoir le sentiment qu'ils ou elles sont seul.e.s à gérer la situation. C'est la raison pour laquelle il convient de sortir du « déni ».

A l'UNSA Education, nous pensons que la progression des incidents dans les classes en Loire Atlantique, comme partout en France, sont des signaux d'alerte d'une société qui va mal. Les chiffres et les moyennes sont des œillères. Or l'école publique est le creuset du vivre ensemble. Les citoyen-ne-s le savent bien. L'UNSA Education met donc en garde contre les œillères aux antipodes du sentiment de rejet déjà existant chez certain-e-s citoyen-ne-s.

**A l'UNSA Education, nous sommes persuadés que la taille des effectifs dans les classes est un facteur majeur pour une inclusion de bonne qualité.**

Monsieur le Directeur Académique, l'entrée pédagogique est un levier parmi d'autres pour gérer les EBEP mais laisser croire par un discours descendant que seul-e l'enseignant-e de classe peut agir est un leurre qui abîme les personnel-les et l'École. Les EBEP nécessitent une réelle prise en charge par tous les acteurs de l'institution, de la formation des enseignants à l'orientation des élèves en passant par des prises en charge pluridisciplinaires.

Pour l'UNSA Education, ce travail difficile, non sans lien avec une société en mutation qui interroge toutes et tous, exige de prendre de la hauteur et ne pourra aboutir que par un travail d'équipe réalisé dans un climat de confiance : confiance de l'institution envers les professionnels de terrain, confiance essentielle pour faire face aux situations de souffrance présentes dans les écoles de Loire Atlantique. Confiance qui aujourd'hui s'éloigne.

Cela passera aussi par la mise en place de moyens humains formés à la hauteur des réels besoins identifiés par les personnels sur le terrain.

Nous vous remercions.